

Réunion du lundi 13 mars 2023 des neuf organisations de retraité·es Compte-rendu INTERNE à Solidaires.

Toutes les organisations étaient présentes à cette vision conférence, Gérard Gourguechon et Patrice Perret y ont représenté Solidaires.

La FSU, organisation qui a mis en place cette téléconférence, introduit la discussion. Le gouvernement est fébrile et cherche des voix pour éviter le 49.3. Cette réunion imprévue vient après la décision de l'intersyndicale interpro d'agir le 15, jour que nous avons retenu pour notre action spécifique. Bien sûr, nous avons décidé immédiatement de reporter la nôtre et nous nous réunissons maintenant pour échanger sur la situation et décider d'une nouvelle date.

Solidaires complète les éléments d'actualité :

- Inscrire le mouvement dans la durée est souhaité par 57 % de la population, y compris après l'adoption du texte, et 69 % approuvent le mouvement (+ 3 points par rapport au 19 janvier). Les sondages révèlent que « *Les manifestations deviennent de plus en plus celles d'un fort mécontentement global, un sentiment que la vie est de plus en plus difficile et chère* ». Six personnes sur dix sont prêtes à assumer les conséquences d'une « mise à l'arrêt » du pays (- 3 points par rapport au 31 janvier) et 64 % imputeraient la responsabilité d'un blocage à l'exécutif, (et 35 % aux syndicats).
- L'intersyndicale interpro de ce matin a décidé de mobiliser au maximum pour le mercredi 15 et d'appeler le 15 au soir à des rassemblements jeudi 16 pour faire pression sur le vote et/ou pour contester l'adoption. Une nouvelle réunion le jeudi 16 au soir envisagera les suites. Tout le monde veut préserver l'unité de l'intersyndicale mais si la loi est votée sans passer par le 49.3, la CFDT ne se détermine pas. Le 49.3 préserverait une suite unitaire. L'idée de continuer dans un avenir proche, au-delà de la mobilisation retraite, est acquise.

La CGT partage sur les sondages et les décisions de l'intersyndicale, elle appuie sur la nécessité de reconductibles et, pour les retraité·es, d'avoir une action spécifique sur les retraites, les pensions et les salaires qui alimentent les cotisations, les services publics. La CGT propose le lundi 20 mars, entre 12 h et 14 h. Elle enverra le projet de lettre aux groupes parlementaires.

Solidaires appuie le maintien de l'action spécifique. L'Assemblée nationale est-elle la bonne cible, le bon symbole ? Ou bien Matignon ou l'Élysée ?

La FSU approuve la date du 20, proche de l'émoi provoqué par les votes de la semaine précédente. Nous devons laisser libre le choix de la modalité d'actions dans les départements. L'Assemblée restera le lieu du mauvais coup porté au monde du travail. Elle s'interroge sur le moyen qui sera utilisé pour faire passer la loi. Le 49.3 et le vote sont de la responsabilité des élu·es qui auront des comptes à rendre au peuple. La CFDT se retirera-t-elle, si la loi est votée par une majorité, ce qui est possible ? Le 49.3 nous faciliterait les choses.

La LSR approuve le 20 et s'interroge sur le lieu, c'est Matignon et l'Élysée qui doivent être visés.

FO se détermine sur l'intersyndicale interpro et ne sait pas ce qui va se passer les 15 et 16 et préfère que l'on attende le 16 au soir pour prendre une décision. FO partage totalement nos revendications et le travail du G9, mais c'est osé d'avancer une date aujourd'hui.

Pour la CGT, il sera difficile d'avoir l'autorisation d'être à Matignon ou à l'Élysée. Ne compliquons pas les choses et restons à l'Assemblée.

La CFE-CGC sera en congrès la semaine prochaine (mais le 20 sera encore bon), il serait déplacé d'agir à partir du 21. Une militante sera présente le 20 et interviendra.

FGR-FP : nous ne devons pas perdre l'émotion, le 20 est une bonne date qu'il ne faut pas retarder ce qui décevrait les retraité·es. Les fortes colères et mobilisations, les débats et les votes tronqués, laissent prévoir une illégitimité de la loi et la nécessité de poursuivre l'action interpro, par exemple les 21 et 23, ce qui laisse libre notre 20. Montant des pensions et inflation sont le second sujet énorme, et en cohérence avec le problème des salaires. Les copains ne veulent plus voir les députés qui ne savent pas de quoi ils parlent, qui refusent de recevoir...

L'UNRPA approuve la date du 20, nous devons offrir quelque chose à la colère, maintenir la pression. Elle cite une députée de Dijon qui n'a pas le temps de recevoir une délégation, d'autres parlementaires seront interpellés demain.

La CFTC est d'accord pour le 20 devant l'Assemblée.

La FSU répond à sa question et précise que l'intersyndicale envisage un référendum d'initiative populaire, qui est entre les mains des parlementaires (il faut 4,5 millions de signataires et de nombreux parlementaires).

La CGT approuve le 20, à chaud, et le choix de l'Assemblée qui n'a pas eu le débat et qui a des comptes à rendre. Comment garder l'émotion et poursuivre la démarche revendicative sur le triptyque (pension, santé, services publics).

FO : annoncer la date du 20 ne perturbera pas les équipes qui doivent conserver une souplesse d'action. Si la lettre n'est pas partie, nous avons peu de chances d'être reçus. Les départements peuvent aussi discuter avec les députés opposés à la loi pour les soutenir. Que se passera-t-il le 15 au soir dans l'intersyndicale ? Si le 20 devient une journée d'actions, nous devons nous contacter rapidement pour ajuster. À la province, nous pouvons demander de rencontrer, voire d'écrire, à leurs élu·es.

La FSU signale l'importance du point presse et l'expression des retraité·es contre la réforme. Elle rappelle que nous nous sommes engagés à donner la parole aux jeunes.

La CGT pense qu'il faut maintenir ce qui est prévu, notamment le point presse. Les départements peuvent choisir de façon souple les préfectures, une grande conférence de presse dans la rue, les élu·es, ... La lettre aux groupes est prête, elle sera envoyée à 9 h demain au G9 et aux groupes en début d'après-midi (courrier postal et mail).

La CFTC approuve le fait de laisser les départements déterminer leurs initiatives.

Solidaires a posé la question du lieu, mais pense que l'Assemblée reste une référence. Le point presse, l'intervention des jeunes sont maintenus. Les départements feront ce qu'ils veulent, certains font un concert de casseroles devant le domicile d'élu·es...

Prochaine réunion ? FO est contre la fixer maintenant. Les organisations se verront le 20 et elles en profiteront pour décider d'une date en fonction de l'actualité.

Décisions :

- Solidaires reprend le texte d'appel 15 et l'actualise pour en faire un appel au 20.
- La CGT demande l'autorisation du rassemblement à la préfecture.
- La CGT envoie les projets de lettre aux groupes à 9 h demain au G9, puis aux groupes en début d'après-midi, par courrier postal et par message Internet.
- La FSU invite les jeunes à venir le 20 et à y intervenir.
- FO invite la presse à venir devant l'Assemblée à midi le 20.
- Les organisations se concertent le 20 pour trouver une nouvelle date de réunion.